

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le
3 décembre 2019 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Christine Archambault,	secrétaire d'école
Sylvie Blais,	parent
Jérémy Chevalier,	parent
Nancy Cocks,	enseignante
Gwendoline Coquet,	parent
Jacques Cossette,	enseignant
Katie Gagnon,	enseignante
Manon Hébert,	parent
Diane Morneau,	représentante de la communauté
Carole Rock,	technicienne en Service de garde
Cindy Villeneuve-Asselin,	parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Nathalie Chenette,	directrice
--------------------	------------

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 05.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Christine Archambault est la secrétaire pour toutes les rencontres.

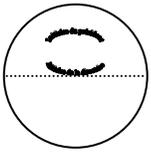
3. Adoption de l'ordre du jour du 3 décembre 2019

Il est proposé par Nancy Cocks secondé par Manon Hébert, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-11





4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 25 septembre 2019

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Jérémie Chevalier, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-19-20-12

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 25 septembre 2019

Au point 7.1.4, il était question de créer un CD; il n'y en aura pas. Cependant, un spectacle de chorale dirigé par Jacques Cossette aura lieu le 14 mai prochain à la salle multifonctionnelle de la ville de Carignan.

6. Parole au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISION

7.1.1. Approuver les sorties non éducatives

Les membres ont approuvé par courriel à la fin octobre les sorties complémentaires 2019-2020 qui n'avaient pas été présentées à la rencontre du 25 septembre dernier; ces activités doivent toutefois être également approuvées en CÉ. Il s'agit de la sortie à la Colonie Ste-Jeanne d'Arc pour les élèves de 2^e année, le voyage de fin d'année à Ottawa pour les élèves de 5^e et 6^e année, ainsi que l'album de finissants pour les élèves de 6^e année.

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Carole Rock, d'approuver les activités proposées.

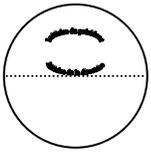
CE-19-20-13

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Fonds à destination spéciale (aménagement du cabanon)

Les quatre dîners pizza de novembre ont permis d'amasser un montant de 1 959 \$. Avec les 5 autres midis prévus en avril, c'est environ 4 400 \$ que nous aurons recueilli pour financer le cabanon. Celui-ci coûte environ 5 300 \$, en incluant les frais de déplacement du cabanon de 287 \$ ainsi que l'aménagement à l'intérieur évalué entre 300 \$ et 400 \$. Puisqu'il restait un peu plus de 1 000 \$ dans le fonds à destination spéciale à la fin de l'année 2018-2019, le cabanon sera payé entièrement.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Il est proposé par Cindy Villeneuve, secondé par Gwendoline Coquet d'approuver l'aménagement de l'intérieur du cabanon.

CE-19-20-14

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Budget OPP

Une rencontre de l'OPP s'est tenue le vendredi 29 novembre en présence de Nathalie Chenette. Les trois membres présents de l'OPP ont présenté leurs projets et ont demandé un petit montant pour quelques dépenses. Pour l'instant, il n'y a pas de marge de manœuvre car l'argent du fonds à destination spéciale sera utilisée pour le cabanon.

Gwendoline Coquet est le membre du CÉ qui représente l'OPP.

Il est proposé par Jacques Cossette, secondé par Katie Gagnon, de ne pas accorder de budget à l'OPP puisque l'école ne dispose pas de fonds nécessaires cette année.

CE-19-20-15

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Conférence aux parents

Nathalie Chenette a communiqué avec Sonia Lupien pour donner une conférence sur le stress et l'anxiété. Ce sera sa stagiaire au doctorat, Catherine Raymond, qui viendra présenter la conférence au coût de 1769,47 \$ → *Le stress des enfants, le reconnaître pour mieux le contrôler*. Il y aurait un manque à gagner de 400 \$ qui sera obtenu par le montant de la ristourne de photos. Cette conférence, d'une durée de 60 minutes, aurait lieu le mardi 11 février à 19 h 30. Un service de garde serait offert.

Il est proposé par Jacques Cossette, secondé par Katie Gagnon, d'approuver la présentation de la conférence en février et d'utiliser le montant de la ristourne des photos scolaires pour payer le manque à gagner.

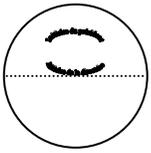
CE-19-20-16

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5. Activité de financement OPP

Les membres de l'OPP souhaitent faire une activité de financement : soit une soirée cinéma au gymnase de l'école. Pas de frais d'entrée, mais vente de popcorn et bonbons pour ramasser des fonds. Cette activité aurait lieu un vendredi soir, probablement en février. La salle sera louée auprès de la ville car les membres du personnel ne seront pas sollicités pour rester. À la suggestion des membres du CÉ et dans le but d'éviter la gestion des enfants, les membres de l'OPP devront indiquer que les enfants devront être accompagnés d'au moins un parent. On suggère également de faire un sondage avec coupon-réponse.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Cindy Villeneuve, d'approuver la tenue de l'activité.

CE-19-20-17

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.6. Résolution du Conseil d'établissement pour les mesures budgétaires dédiées

L'école reçoit des sommes, au prorata du nombre d'élèves, pour différents projets. L'école doit faire une reddition de compte. Les mesures qui nous touchent cette année sont les suivantes :

- Mesure 15023, À l'école, on bouge! : 7 000 \$
- Mesure 15024, Aide aux parents (montant pour la conférence) : 1 380 \$
- Mesure 15025, Seuil minimal de services pour les écoles : 53 527 \$
- Mesure 15084, formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des technologies numériques : 6 680 \$
- Mesure 15103, Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires : 4 400 \$
- Mesure 15104, pour la maternelle seulement, Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages : 247 \$
- Mesure 15186, Sorties scolaires en milieu culturel : 8 466 \$
- Mesure 15230, École accessible et inspirante : 12 235 \$
- Mesure 15312, Soutien à l'ajout de classes spéciales : 22 818 \$ pour la TES

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Jérémie Chevalier, que le conseil d'établissement de l'école du Parchemin confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement dans l'établissement.

CE-19-20-18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. INFORMATION

7.2.1. Présentation du plan d'action

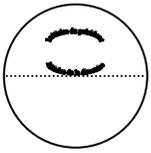
Nathalie Chenette nous présente le plan d'action.

Les actions pour chacun des objectifs devraient toutes être mises en œuvre cette année.

7.2.2. Spectacle de fin d'année

Jacques Cossette, enseignant en musique à notre école, dirige les trois sous-groupes (élèves, personnel de l'école, et parents) de la chorale de l'école qui présentera un spectacle le jeudi 14 mai prochain à la salle multifonctionnelle de la ville de Carignan.





7.2.3. Vétusté des bâtiments

Nathalie Chenette présente un tableau indiquant la vétusté des écoles de Carignan et de l'école secondaire de Chambly. Notre école a présentement une cote C, ce qui est jugé acceptable mais des travaux importants devront quand même être faits d'ici deux ans dont l'asphalte devant l'école, le lignage au gymnase et l'installation d'un nouveau système de communication dans l'école.

7.2.4. Ukulélés

Nathalie Chenette nous informe que nous avons appris aujourd'hui que l'école du Parchemin a gagné 2 300 \$ pour l'achat de 26 ukulélés. Gwendoline Coquet a soumis un projet à cet effet, il y a quelques semaines, en expliquant qu'avec cet instrument, les élèves pourraient l'utiliser plus jeunes car l'instrument est plus petit, donc plus maniable, et qu'il a seulement 4 cordes. De plus il est moins dispendieux qu'une guitare et avec la somme disponible, l'école pourrait en acheter suffisamment pour un groupe complet.

8. Parole à l'OPP

Gwendoline Coquet informe les membres du CÉ que l'OPP va faire passer un sondage aux parents pour savoir ce qu'ils aimeraient avoir comme activités durant l'année. Ils ont fait les décorations de Noël dans l'entrée de l'école et ont fourni une boîte pour la récupération des emballages de bonbons. Manon Hébert mentionne qu'elle a reçu à son école le chandail en coton ouaté, sentiment d'appartenance qui est vendu 30 \$, et qu'on pourrait débiter les démarches pour notre école en impliquant l'OPP. Nathalie Chenette mentionne qu'un concours sera lancé afin de changer le logo de l'école qui apparaîtrait sur le chandail par la suite. Plus d'informations suivront.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 25 février 2020 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Carole Rock, secondé par Jacques Cossette, de lever l'assemblée. Il est 20 h 40.

CE-19-20-19

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Nathalie Chenette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

